

# **RENCONTRE DEBUTANTS DE L'ESSONNE**

## **REGLEMENT SALLE 2022**

### En individuel & finale par équipe

Le Comité Départemental de Tir à l'Arc de l'Essonne, par l'intermédiaire de la Commission Débutants, organise des Rencontres Débutants : deux rencontres de classement seront organisées sans duels et seront suivies d'une finale en tir par équipe pour le classement final.

Ces rencontres sont ouvertes à tous les **Débutants** archers licenciés : de poussins à juniors en **première et deuxième** année de licence (maximum 400 points en concours officiel) **en Arc classique** avec ou sans viseur, **et adultes** en 1<sup>ère</sup> année de licence en arc classique

### **Catégories et blasons :**

#### **1<sup>ère</sup> année de licence :**

	Arc classique		Arc nu (BB) sans viseur	
	10 m	15 m	10 m	15 m
Poussins	Ø 80 cm	Ø 80 cm	Ø 80 cm	Ø 80 cm
Benjamins	Ø 80 cm	Ø 80 cm	Ø 80 cm	Ø 80 cm
Minimes	Ø 80 cm	Ø 80 cm	Ø 80 cm	Ø 80 cm
Cadets	Ø 80 cm	Ø 60 cm	Ø 80 cm	Ø 60 cm
Juniors	Ø 80 cm	Ø 60 cm	Ø 80 cm	Ø 60 cm
Adultes (de S1 à S3)	Ø 60 cm	Ø TS 60 cm	Ø 60 cm	Ø TS 60 cm

#### **2<sup>ème</sup> année de licence :**

- Poussins, (femmes et hommes ensemble) - Ø 60 cm
- Benjamins et Minimes (femmes et hommes ensemble) - Ø 60 cm
- Cadets et Juniors (femmes et hommes ensemble) - Ø 40 cm
- Jeunes Barebow (sans viseur) - Ø 60 cm

NOTA : pour les **poussins**, le club doit s'assurer que la puissance de l'arc est adaptée à la morphologie de l'enfant (blason à 1,10m du sol- puissance marquée max 18 livres)

**Modalités** : Licence FFTA obligatoire. Accueil et greffe ouverts une heure avant le début des tirs. Tir en 2 séries de 6 volées de 3 flèches avec 2 volées d'essais. Période de repos de 15 mn entre les 2 séries.

Si sur 2 lieux et 2 dates différentes à la même distance : un archer ne peut participer qu'à une seule de ces 2 rencontres.

**Toute inscription doit être accompagnée de son règlement et reçue au moins 72 h avant la rencontre**

**FINALE :**

A l'issue des rencontres individuelles, le club présente une équipe de 4 archers maximum ayant participé aux rencontres précédentes.

La Finale est limitée à 15 équipes :

- équipes de clubs (filles et garçons mélangés)
- équipes mixtes regroupant les archers de plusieurs clubs (suivant le nombre de cibles disponibles).

Tir de qualification en 1 série de 6 volées de 3 flèches puis, après classement, tir par équipes :

Les équipes se rencontreront en duels en montante/descendante

**Tir** à 15m, 2 flèches par archer et en 3 volées cumulées, sur des blasons 80 (à 1,10m) pour les poussins, benjamins et minimes, et bi-spot de 60 cm de Ø (à 1,30m) pour cadets/juniors, avec 3 à 4 archers par équipes qui tirent par rotation à chaque volée,



La première équipe à atteindre cinq points de set remporte le match.

S'il y a égalité à la fin d'un match par équipes à quatre points de set partout alors le match est décidé dans un barrage. Chaque athlète dans l'équipe tire une flèche. L'équipe ayant la flèche la plus proche du centre remporte le match.

Pour la saison 2022 :

1<sup>ère</sup> rencontre 10 m à Mennecy le 4 décembre 2021,

ou à Morangis le 11 décembre 2021,

2<sup>ième</sup> Rencontre 15 m à Marcoussis le 15 janvier 2022,

Finale à XX le samedi XX mars 2022.

Mandats sur le site [www.archers91.fr](http://www.archers91.fr), rubrique 'Les Bleus'